

Yoann GILLET
Député du Gard
Porte-parole du RN

Paris, le 10 février 2025

**Question écrite à M. Bruno RETAILLEAU,
ministre d'État, ministre de l'Intérieur**

Monsieur le député Yoann GILLET alerte M. le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, sur la dissolution du Groupe de Sécurité de Proximité (GSP) du commissariat de Beaucaire-Tarascon qu'il découvre.

Le manque d'effectifs aurait apparemment contraint les autorités à choisir entre le maintien d'une équipe de nuit et celui du GSP.

M. le député rappelle que la ville de Beaucaire compte deux importants quartiers prioritaires (QPV), tandis que celle de Tarascon en compte un.

Si la situation à Beaucaire est calme et apaisée, en raison notamment d'une politique municipale volontariste en la matière, la sécurité des habitants ne peut reposer que sur la police municipale, dont les prérogatives sont malheureusement bien trop restreintes par la loi pour pouvoir se passer de l'appui de la police nationale.

Par ailleurs, la délinquance est forte à Tarascon, notamment dans le quartier des Ferrages. Cette commune des Bouches-du-Rhône ne bénéficie pas des mêmes choix en termes d'effectifs de police municipale que sa voisine gardoise.

La suppression du GSP fragilise davantage la situation de la commune de Tarascon et retire à celle de Beaucaire la possibilité de se faire assister de policiers luttant contre la délinquance du quotidien. Cette situation soulève une interrogation sur la cohérence entre les déclarations médiatiques récentes de M. le ministre et les décisions prises sur le terrain.

M. le député s'étonne de ne pas avoir été informé officiellement de la suppression du GSP et s'interroge sur la véritable volonté du Gouvernement.

Il exige de M. le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, membre du parti LR, les mesures nécessaires pour que des effectifs supplémentaires soient déployés au sein du commissariat de Beaucaire/Tarascon afin que le GSP puisse être recréé.